

Actu' Cadres

Lettre UNSA Cheminots Lorraine - Encadrement - *Septembre 2014*

Déclaration DP Cadres

Publication :

Délégués cadres UNSA
Cheminots Lorraine

Porte F
Gare SNCF
Place du GI de Gaulle
57000 METZ

Tél.
03 87 62 67 64
SNCF 772 992

Sommaire

Déclaration DP cadres

Points sur les DP Cadres

Les députés votent en
faveur des amendements
UNSA

Infos CS

Droit de réponse

Vous avez dit "métaphore" ?

Selon un tract de la fédération CGT Cheminot, la réunification du système ferroviaire pourrait être la préfiguration de son éclatement. Sur cette idée qui fout la trouille, bien sûr, elle a réussi à mobiliser au plus fort de l'action moins de 5 % de cadres régionaux. Depuis des mois, en plateforme commune avec la CGT et Sud Rail, l'**UNSA** a cherché à faire avancer ses propositions. L'**UNSA** a privilégié, comme chaque fois que c'est possible et nécessaire, la négociation.

De nombreux amendements proposés par l' **UNSA** ont été intégrés au projet de Loi comme le maintien de l'embauche au statut dans les 3 EPIC, un cadre social commun et harmonisé pour les cheminots des 3 EPIC et autres propositions que nous vous invitons à lire en détail dans notre trac sur la réforme ferroviaire de juin.

Alors oui nous ne comprenons pas ce mouvement de grève. Lorsque nous demandons à nos collègues des explications, des éclaircissements, on nous rétorque avec condescendance et de manière définitive que dans ce projet de réforme "le diable se cache dans le détail" (formule reprise dans un tract national). Cette phrase appelle 2 réflexions. La première ira vite. Celui qui dit cette phrase prend la posture de celui qui vient de découvrir cette métaphore. Nul ! Comment peut-on résumer une pensée, une critique par une métaphore qui ne veut rien dire.

On pourrait dire aussi "on ne fait pas

tomber la fièvre en cassant le thermomètre". Phrase absurde ! On assène des citations comme des vérités révélées et, comme cela, on évite de réfléchir plus loin, de parler du fond.

La deuxième réflexion est plus grave. Si l'on s'en tient au sens et à la portée de cette phrase, qui se suffit à elle même d'ailleurs, c'est laisser place à la théorie du soupçon permanent qui ferme tout dialogue social. Alors oui, cette grève est une mauvaise nouvelle pour l'entreprise, pour les cheminots, mais d'abord pour l'encadrement au cœur du système. Comment s'étonner de voir autant de cadres venir nous questionner sur le RH 0281 et sur les conditions de départ volontaire ? A chaque fois, nous entendons les mêmes réflexions, le même ras le bol, la même lassitude. Beaucoup repartent déçus parce que non concernés par les mesures.

Et que dire des relations hommes femmes dans la population Cadre ?

(la suite en page 2)



(suite de la page 1)

Que dire des relations hommes femmes dans la population Cadre ? Les prises de conscience, les comportements sont longs à faire évoluer. Une étude a été réalisée par le conseil supérieur de l'égalité professionnelle sur les relations entre les hommes et les femmes de la population Cadre avec 2 volets :

- dans des entreprises de plus de 250 salariés,
- dans 9 grandes entreprises **dont la SNCF.**

L'étude porte sur 3000 hommes et femmes afin de mesurer le sexisme. 1392 salariés ont répondu.

L'écart entre les autres entreprises et la SNCF ne plaide pas en notre faveur. Les résultats sont même **catastrophiques**. Rappelons tout de même qu'en un demi siècle, la région de Metz-Nancy, Lorraine aujourd'hui, n'a connu que 3 femmes Cadres supérieures.

Le ressenti des femmes par rapport à des demandes de tâches subalternes est de 63% contre 53 % dans les autres entreprises. Sentiment d'exclusion des réunions, récupération des bonnes idées par les hommes, sensation de ne pas être écoutées prédominant.

- 83% ont entendu des remarques négatives sexistes.
- 59% des femmes se disent affectées par ces relations difficiles.

Le document conclusif de l'enquête a été adressé à notre directeur régional. Nous verrons s'il sera suivi d'effet !

Les projets SNCF dans le cadre du CPER Lorraine 2014 - 2020 à vau l'eau ?

L'écotaxe est remplacée dès le 1er janvier 2015 par "un péage de transit poids-lourds". Il concernera les camions de plus de 3,5 tonnes empruntant les principaux axes (4000 km). L'ancien système concernait 15000 Km. Sur les 800 millions escomptés avec l'écotaxe, l'état parle de 500 millions par an. Alors quid de nos projets Lorrains ?

Quid de la suppression du goulet d'étranglement de Metz-Nord, de la voie à quai supplémentaire à Forbach, des extensions des parkings autour des gares du sillon Lorrain, et autres projets essentiels pour notre avenir ? La direction régionale nous a répondu (DP cadres de juillet) qu'il était "peu probable que tous ces projets aboutissent". Attendons de voir dans les faits ce que produira ce recul du gouvernement. Pour l'instant, les élus politiques régionaux de la majorité n'ont pas vraiment réagi.

L'**UNSA** a exprimé à plusieurs reprises auprès des parlementaires, du 1er ministre, des ministres concernés ses inquiétudes et son attachement à la transition énergétique, à l'aménagement du territoire. Nous continuerons à relayer cette exigence auprès de nos élus régionaux.



L'Assemblée Nationale vote en faveur Ferroviaire, les 18 et 19 juin 2014.

En particulier :

- Le caractère indissociable et solidaire des trois entités: «SNCF», «SNCF mobilités» et «SNCF réseau»,
- Les parcours professionnels entre les 3 EPIC,
- La création d'un Comité Central d'Entreprise au niveau du Groupe, préservant une gestion des Activités Sociales au plus près des salariés,

des amendements déposés par l'UNSA

- Le niveau de référence des négociations sociales, et notamment de la négociation annuelle obligatoire (NAO) au niveau du Groupe,
- Un contrat-cadre entre l'EPIC de tête et l'Etat stratège.

Départs volontaires (art 8 RH0281) et allocations de chômage : une précision de la direction régionale.

Lors des DP Cadres de juillet, à la demande de la délégation UNSA, la direction régionale nous a donné quelques précisions sur le sujet. Les agents concernés doivent s'inscrire à Pôle Emploi et obtenir un RDV pour formaliser cette inscription. Après 50 ans, la durée d'indemnisation est de 3 ans maximum à partir du 1er paiement de l'Allocation de Retour à l'Emploi (ARE). Avant 50 ans, elle n'est que de 2 ans.

Un délai de carence de 7 jours est appliqué avec un différé d'indemnisation calculé par Pôle Emploi. Durant cette période, l'agent ne touche pas l'ARE.

Les départs à la retraite pour les cadres en 2014 ? 25 nous dit la direction lors des DP Cadres de juillet.

	F	G	H	CS	Total
DR	0	3	2	1	6
EIC LOR	1	1	1	0	3
EV LOR EE	3	1	0	0	4
Infralog LOR	6	1	0	0	7
Infrapôle EE	1	0	0	0	1
Infrapôle LOR	2	1	0	0	3
Technicentre LOR	1	0	0	0	1

Ces chiffres ne sont que des prévisions à fin juin et peuvent encore évoluer d'ici la fin de l'année.

Réorganisation à l'EV Lorraine Est Européen, tous les coups ne sont pas permis !

Nous avons rappelé au directeur régional lors des DP Cadres de mai que nous n'acceptons pas ces méthodes qui consistent à anticiper les réorganisations et les mises en place avant toute présentation du dossier en CER.

Le but est sans doute de cacher des suppressions et des déqualifications de postes de cadres par des tours de passe-passe sous couvert de fusion des missions Vente/Escale.



Stationnement au parking du Château d'Eau de la gare de Metz : 6 mois de galère !

La suppression temporaire d'une partie du parking revient en fait à supprimer la moitié des places alors qu'il est habituellement complet tous les jours. Lors du déménagement de la DR et de la fusion des Infrapôles, ce parking étaient censé résoudre le problème du stationnement pour ces agents. Aucune alternative n'est proposée au personnel concerné malgré les engagements de la direction. Voilà des mois que l'UNSA demande que ces difficultés de stationnement, ici comme ailleurs (Thionville, Nancy, Hagondange, Pont A Mousson, etc.), soient prises en compte par l'entreprise dans le cadre d'un "Plan de Déplacement Entreprise" (PDE). PDE qui n'a jamais fait l'objet d'un travail sérieux sur la région. D'ailleurs, qui est l'interlocuteur à la direction régionale sur ce sujet ?

Charge et sous-traitance en ingénierie :

La mise en place du gestionnaire d'infrastructure unique pose de nombreuses questions.

L'une d'entre elles concerne plus particulièrement la gestion de la charge.

Comment conjuguer l'absence d'embauche dans certains métiers et l'obligation faite de sous-traiter une partie de la charge, alors que celle-ci est fluctuante. Les agents attendent des réponses à cette question, car il devient de plus en plus difficile de se faire une idée de notre avenir. Pour l'**UNSA-Cheminots**, il est indispensable de revenir à plus de pragmatisme et d'arrêter de se fixer des objectifs de sous-traitance. Il faut reprendre l'embauche de jeunes agents afin de favoriser la formation qui est longue et l'intégration dans les métiers spécifiques.



INFO CS : La réforme du ferroviaire va provoquer la négociation ou la renégociation de nombreux accords collectifs. Dans ces travaux, l'UNSA Ferroviaire, 2^{ème} organisation syndicale à SNCF et à RFF, organisation réformiste, largement majoritaire dans l'encadrement, n'oublie pas la situation des Cadres Supérieurs.

Depuis 2012, le Syndicat National des Cadres Supérieurs (SNCS) ne peut plus participer aux négociations d'accords collectifs.

C'est pourquoi l'UNSA a décidé de créer une structure syndicale « UNSA Ferroviaire Cadres Supérieurs » qui regroupera les CS et les CD, adhérents à l'UNSA.

Elle représentera les CS auprès des Entreprises et des Institutionnels du ferroviaire et défendra leurs intérêts dans la négociation des accords collectifs.

Contact : Thierry SALMON
Tél. 06 21 82 32 01

Droit de réponse :

Depuis le début du mois de juillet, la CGT diffuse un tract intitulé « les masques tombent ! ». Ce tract, selon la CGT, serait un compte-rendu de la Demande de Concertation Immédiate (DCI) du 2 juillet 2014 déposée par la CGT & SUD-Rail.

*Curieusement le contenu du tract de la CGT **est très éloigné des écrits officiels !** Aujourd'hui, la CGT n'assume pas ses responsabilités dans le dossier et cherche à faire « porter le chapeau » à d'autres, n'hésitant pas à faire des amalgames et interpréter à sa façon un Compte-rendu officiel de la SNCF.*

QUELQUES ÉLÉMENTS DE RÉPONSE PARMIS D'AUTRES :

Question CGT : Est-ce qu'il y aura un employeur unique ?

Réponse SNCF selon CGT : NON, 3 employeurs distincts.

Réalité : Art L 2101-1 du projet de Loi. Le Groupe Ferroviaire Public sera composé de 3 EPIC à caractère indissociable et solidaire. Unicité des contrats de travail et droit à la mobilité entre EPIC...

Analyse UNSA : **La plateforme revendicative commune UNSA/CGT/SUD n'a jamais revendiqué un employeur unique...**

Question CGT : La filière 27 est-elle dans l'EPIC de tête ?

Réponse SNCF selon CGT : NON, elle sera dans SNCF Réseau.

Réalité : La Direction, conformément au projet de Loi, entend assurer le pilotage de la filière 27 au niveau de l'EPIC.

Analyse UNSA : Réponse conforme au Compte-rendu de la DCI UNSA du 03 juin 2014 !

Question CGT : Le Statut sera-t-il préservé en l'état ?

Réponse SNCF selon CGT : Non, une réécriture du Statut est envisagée pour mettre en œuvre la Loi.

Réalité : La Direction, conformément au projet de Loi, entend que le Statut soit adapté aux 3 EPIC tout en le préservant conformément aux engagements de l'État.

Analyse UNSA : **L'UNSA demande la réactivation de la Commission Mixte du Statut pour adapter ce dernier aux évolutions de l'Entreprise, notamment la mise en œuvre des Commissions de Notations pour le périmètre de Gares & Connexions, la mise à jour liée à la mise en œuvre des positions TA 13 ou D2 19 (Accord Salarial 2014). Figurer le texte du Statut reviendrait à condamner ce dernier.**

À lire certaines parutions, toutes les avancées sociales auraient été obtenues exclusivement grâce aux grèves de la CGT ! Les derniers exemples en date ne plaident pourtant pas dans ce sens :

- Accord Qualité du Travail et de la Vie au Travail : **la CGT est contre !**
- Augmentation de 50 € de la gratification de vacances : **la CGT est contre !**
- Budgétisation de « La Prime » × 2 pour 80.000 Cheminots : **la CGT est contre !**

Qui peut (ou veut) encore croire que la politique du « **contre tout** » est profitable aux salariés ?

La ligne de conduite UNSA est inchangée depuis le début du dossier. Rejoignez l'UNSA Cheminots Lorraine, la voie de la négociation pour le Service Public.